

EVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRES DES BACS LE VERDON – ROYAN ET LAMARQUE - BAYE



Dossier de Presse – 5 décembre 2018



Contacts presse

Typhaine Cornacchiari :

05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44
typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Laurent Gazal :

05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02
l.gazal@gironde.fr

Une nouvelle grille tarifaire

Dès le début de leur mandat, en 2015, les élu.e.s départementaux ont souhaité une réflexion sur le fonctionnement des bacs et sur leurs tarifs.

Cette réflexion avait pour but :

- de répondre au mieux aux besoins des usagers locaux,
- d'encourager les mobilités douces
- d'optimiser l'utilisation des bateaux
- de participer au développement économique et touristique du territoire

Ces évolutions tarifaires devaient également tenir compte du nécessaire équilibre financier de ce service public d'intérêt commercial.

Afin d'appréhender au mieux les usages actuels et les attentes, le Département a mis en place une consultation des publics concernés (voir le détail de la méthodologie page suivante).

Cette consultation a permis d'opérer un certain nombre de choix qui, en cas d'approbation par l'Assemblée départementale lors du Budget primitif les 17 et 18 décembre 2019, seront mis en place dès le mois d'avril 2019.

Ces grilles tarifaires feront l'objet d'une évaluation dans deux ans pour envisager de nouvelles adaptations en fonction des changements de fréquentation. Il s'agit d'un acte 1.

Cette nouvelle grille instaure des formules tarifaires très optimisées et simplifie les usages, avec notamment des catégories de tarifs plus simples à comprendre. La baisse significative des tarifs devrait permettre d'augmenter la fréquentation en basse saison, ce qui devrait contribuer à réduire la circulation sur les routes du Médoc et de Haute Gironde.

Méthodologie de la consultation

Le Département a choisi de mettre en place une méthodologie de travail participative et objective.

La révision des grilles tarifaires dans le respect des principes énoncés plus haut est un travail complexe. Dans un souci d'objectivité et d'ouverture à des pistes non explorées, le Département a souhaité faire appel à un bureau d'étude : ESPELIA.

Cette consultation s'est faite par un sondage et par des réunions d'usagers.

Le sondage numérique réalisé à bord des bateaux a obtenu plus de 3000 réponses.

Un groupe d'usagers volontaires a été constitué et rencontré 3 fois par les élu.e.s. Ce groupe est représentatif des usagers réguliers des bacs avec notamment:

- une maman de jeunes adolescents scolarisés à Royan
- des professionnels (camping, port médoc, activité équestre et chambres d'hôtes)
- Un représentant de la fédération de cyclotourisme
- un usager régulier qui a demandé à prendre part à la réflexion

Les orientations qui sont ressorties de la concertation :

- **tarification saisonnière** (haute et basse saison)
- simplification de la grille (disparition des dimensions pour les voitures par exemple)
- tarifs sociaux
- offre pour les **jeunes**,
- tarif préférentiel pour les **Allers-Retours piétons en basse saison**,
- des cartes 10 passages (ouverte à plusieurs personnes en simultané pour le piéton et à 3 véhicules pour la voiture)
- **gratuité pour les vélos** et remorques associées
- abonnement **illimité** pour les piétons et pour les voitures (mois ou année)
- facilitations tarifaires pour les groupes, dont scolaires

Les points forts de la grille tarifaire 2019

- un tarif très attractif pour les **déplacements piétons** : -25% pour les adultes, -30% pour les enfants et -50% pour les jeunes.
- **l'abonnement** mensuel/annuel (nouveauté) avec passages illimités, en particulier pour les jeunes à un prix cassé.
- un **tarif basse saison optimisé**, au bénéfice des usagers **réguliers**
- des **tarifs familles**
- **une forte promotion de la mobilité douce** avec la gratuité pour les vélos et leurs remorques
- une **offre graduelle incitative** des bacs : plus vous le prenez, plus vous avez des offres avec de fortes remises, **inférieures aux tarifs de basse saison**
- un choix tarifaire marqué pour les **artisans et assimilés**, avec un tarif fourgon / véhicule utilitaire calé sur celui de la voiture

Comparaison incidence tarifs 2017 / 2019

Quelques exemples d'usages

- Couple faisant 5 A/R par an en voiture à Royan : 242,40 € -> 220 €
- Scolaire 4 A/R par semaine pendant un an : 234,10 € -> 140 €
- Travailleur A/R à pied en semaine : 752,50 € -> 400 € par an, soit 0,90 € le voyage
- Un professionnel qui passe par Blaye-Lamarque aller-retour avec un fourgon (sans abonnement, ni formule avantageuse) : 45 € -> 28.60 €
- Saisonnier pour 2 mois devant prendre le bac : 189,30 € -> 96 €
- Couple de touristes à vélo qui fait un aller-retour : 20 € -> 14,40 €
- Famille 4 personnes A/R Verdon Royan en voiture (une fois en haute saison) : 73.80 € -> 76.00 €

La nouvelle grille 2019 Verdon-Royan

Grille tarifaire Verdon-Royan

applicable à compter du 1er avril 2019

Tarifs orientés grand public	Basse saison	2017	Haute saison	2017	Carte 10 passages	2017	Abt mensuel BS	Abt mensuel HS	Abt annuel
Piéton adulte	2,80 €	3,30 €	3,60 €	3,30 €	20,00 €	26,40 €	40,00 €	48,00 €	400,00 €
Piéton adulte Aller-Retour (vendu par 2)	2,60 €		3,60 €						
14-25 ans	1,30 €	3,30 €	2,10 €	3,30 €	13,00 €	26,40 €	15,00 €	18,00 €	140,00 €
Piéton enfant	1,00 €	1,60 €	1,80 €	1,60 €	10,00 €	12,80 €	12,00 €	15,00 €	120,00 €
Enfant jusqu'à 4 ans	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit					
Tarif social piéton	0,50 €		0,50 €						
Accompagnateur de passager handicapé	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit					
Moyens doux	gratuit	De 1,70 à 2 € pour les vélos, 10,70 € cheval	gratuit	De 1,70 à 2 € pour les vélos, 10,70 € cheval					
Cycles motorisés...	8,00 €	10,70 € ou 11,70 €	12,00 €	10,70 € ou 11,70 €	80,00 €	85,60 ou 93,60 €			
Voitures et fourgons	18,00 €	23,70 € ou 35,70 €	28,00 €	23,70 € ou 35,70 €	180,00 €	189,60 € ou 285,60 €	100,00 €	180,00 €	1 200,00 €
Camping car	34,00 €	39,40 €, 42,40 € ou 76,70 €	43,00 €	39,40 €, 42,40 € ou 76,70 €	340,00 €				
Attelages, caravanes, VAN	16,00 €	12,50 €, 15,50 €, 24 € ou 25 €	18,00 €	12,50 €, 15,50 €, 24 € ou 25 €					

La notion de carte demi-tarifs et les tarifs associés présents sur la grille 2017 ne sont pas reconduits.

Les cartes 10 passages sont valides 1 an.

Tarifs orientés professionnels	Toute l'année	2017	Carte 10 passages	2017
Groupe adultes (à partir de 10 personnes)	2,00 € / personne	2,80 € / personne		
Groupe jeunes (jusqu'à 25 ans, à partir de 10 personnes)	1,30 € / personne	2,80 € / personne		
Groupe enfants (à partir de 10 personnes)	1,00 € / personne	1,00 € / personne		
Autocar	62,00 €	de 53,30 € à 76,70 €	496,00 €	
Poids lourd 2 essieux H>3m ou L>6m	68,00 €	66,70 €	544,00 €	533,60 €
Ensemble roulant avec tracteur & PL H>3M ou 13,5M<L<15M	93,00 €	91,70 €	744,00 €	733,60 €
Convoi exceptionnel, ensemble roulant avec remorque, grue et c. agricole groupe B	295,00 €	290,70 €	2 360,00 €	2 325,60 €
Tracteur agricole	48,00 €	46,70 €	384,00 €	
Tracteur viticole	38,00 €	36,70 €	304,00 €	
Ensemble roulant agricole groupe A	88,00 €	86,70 €	704,00 €	
Colis jusqu'à 25 kg	10,00 €	8 €, 9€ et 17 € selon poids		

Les professionnels bénéficient des tarifs basse saison toute l'année

Les professionnels sont éligibles, après conclusion de conventions avec la DTMD, à des tarifs dégressifs en fonction du nombre de passages dans le mois (hors carte 10 passages)

Pour des questions de sûreté, le transport des colis n'est autorisé que pour les entreprises ayant pris un contact préalable avec la DTMD.

La nouvelle grille 2019 Blaye-Lamarque

Grille tarifaire Blaye-Lamarque

applicable à compter du 1er avril 2019

Tarifs orientés grand public	Basse saison	2017	Haute saison	2017	Carte 10 passages	2017	Abt mensuel BS	Abt mensuel HS	Abt annuel
Piéton adulte	2,30 €	2,80 €	3,10 €	2,80 €	20,00 €	22,40 €	35,00 €	40,00 €	350,00 €
Piéton adulte Aller-Retour (vendu par 2)	2,10 €		3,10 €						
14-25 ans	1,30 €	2,80 €	1,90 €	2,80 €	13,00 €	22,40 €	15,00 €	18,00 €	140,00 €
Piéton enfant	1,00 €	1,40 €	1,50 €	1,40 €	10,00 €	11,20 €	12,00 €	15,00 €	120,00 €
Enfant jusqu'à 4 ans	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit					
Tarif social piéton	0,50 €		0,50 €						
Accompagnateur de passager handicapé	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit					
Moyens doux	gratuit	De 1,70 à 2 € pour les vélos, 8,70 € cheval	gratuit	De 1,70 à 2 € pour les vélos, 8,70 € cheval					
Cycles motorisés...	6,00 €	8,20 € ou 8,40 €	10,00 €	8,20 € ou 8,40 €	60,00 €	65,60 € ou 67,20 €			
Voitures et fourgons	12,00 €	14,70 € ou 19,70 €	18,50 €	14,70 € ou 19,70 €	100,00 €	117,60 € ou 157,60 €	70,00 €	100,00 €	840,00 €
Camping car	18,00 €	21,20 €, 23,90 € ou 48,50 €	26,00 €	21,20 €, 23,90 € ou 48,50 €	180,00 €				
Attelages, caravanes, VAN	9,00 €	9,40 €, 10,50 €, 15,50 € ou 17,50 €	13,00 €	9,40 €, 10,50 €, 15,50 € ou 17,50 €					

La notion de carte demi-tarifs et les tarifs associés présents sur la grille 2017 ne sont pas reconduits.

Les cartes 10 passages sont valides 1 an.

Tarifs orientés professionnels	Toute l'année	2017	Carte 10 passages	2017
Groupe adultes (à partir de 10 personnes)	2,00 € / personne			
Groupe jeunes (jusqu'à 25 ans, à partir de 10 personnes)	1,30 € / personne			
Groupe enfants (à partir de 10 personnes)	1,00 € / personne			
Autocar	37,00 €	de 33,50 € à 48,50 €	296,00 €	
Poids lourd 2 essieux H>3m ou L>6m	50,00 €	48,50 €	400,00 €	388,00 €
Convoi exceptionnel, grue et convoi agricole groupe B	110,00 €	106,20 €	880,00 €	849,60 €
Tracteur agricole	37,00 €	36,20 €	296,00 €	289,60 €
Tracteur viticole	27,00 €	26,20 €	216,00 €	209,60 €
Ensemble roulant agricole groupe A	48,00 €	46,20 €	384,00 €	369,60 €
Colis jusqu'à 25 kg	10,00 €	8 €, 9€ et 17 € selon poids		

Les professionnels bénéficient des tarifs basse saison toute l'année

Nota : les professionnels sont éligibles, après conclusion de conventions avec la DTMD, à des tarifs dégressifs en fonction du nombre de passages dans le mois (hors carte 10 passages)

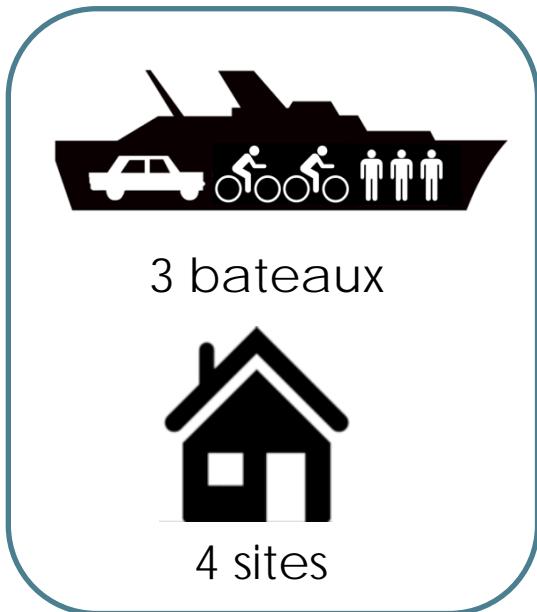
Pour des questions de sûreté, le transport des colis n'est autorisé que pour les entreprises ayant pris un contact préalable avec la DTMD.



Quelques éléments de repères généraux sur les bacs de Gironde

La Direction des Transports Maritimes Départementaux

chiffres de 2017

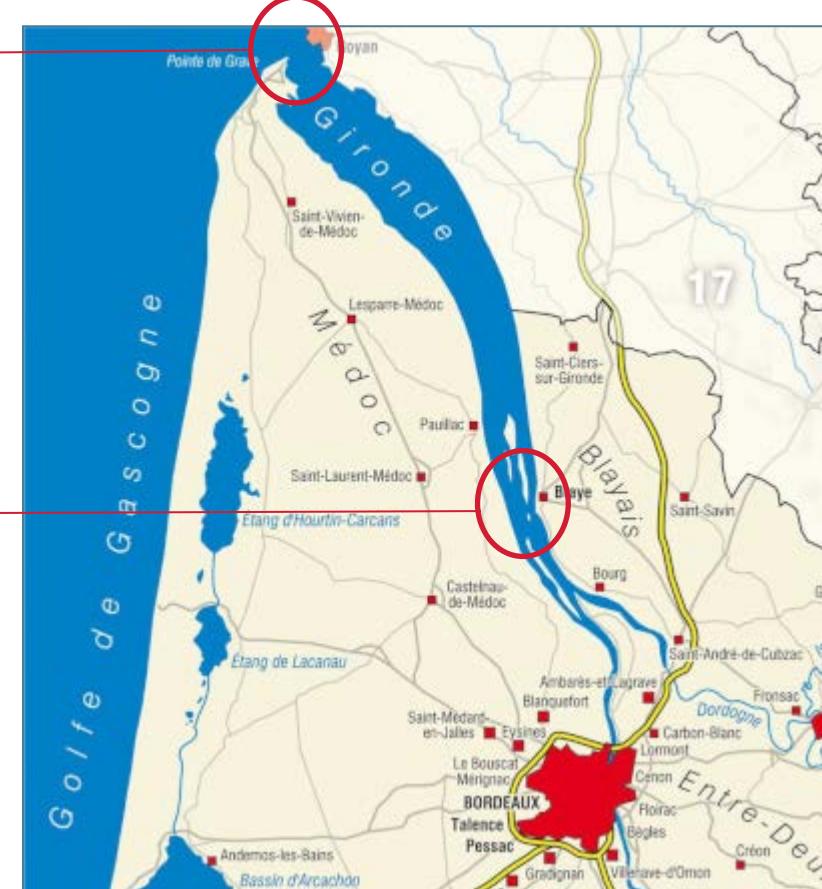


Le Verdon – Royan

1 M passagers
 386 000 véhicules
 45 300 vélos et chevaux

Blaye-Lamarque

210 000 passagers
 72 000 véhicules
 4 700 vélos et chevaux



70 employés en basse saison
 140 en haute saison

Un budget annexe équilibré, sans subventions extérieures

Composition du budget de la Direction des Transports Maritimes Départementaux de la Gironde

